

- COMMISSION DE COMMERCE DE L'INTÉRIEUR:—Etablissement d'une—recommandé:—*Voir O'Connor, W. F., 44-45. Drury, E. C., 215-16. Hughson, Mme W. C., 361-62. Ackland, F. A., 367-68. Beckett, H. C., 469. Blain, Hugh, 490. Montgomery, H. L., 655. Trowern, E. M., 803.*
- COMMISSIONS DES INDUSTRIES DE L'INTÉRIEUR:—Nomination d'une telle commission est recommandée fortement (Beckett), 484-5. (Blain), 491-92. But serait de régulariser la distribution et empêcher l'excès dans les profits (Blain), 492-93.
- COMMISSIONS:—La commission Henderson; recommande une nouvelle enquête (O'Connor), 53. *Voir aussi Chambre de commerce.*
- COMMISSION DES VIVRES.—Président de la:—Pouvoirs donnés en vue d'enquêter en vertu de la revision de la loi (McFall), 20-21.
- CONSEILLER:—Motion de M. Stevens; concernant la nomination de M. W. F. O'Connor à titre de conseiller du comité, 50. Motion de M. Davis, que le comité se procure les services d'un conseiller, soumise et battue, 203. Discussion au sujet de ce conseiller, 344.
- CONSEILS MUNICIPAUX:—Pouvoir de nommer un comité d'enquête en matière de prix équitables (McFall), 20-21.
- CONSERVES, PRODUITS EN:—M. McGillivray est à recueillir des renseignements (McFall), 40. Achat et vente des produits en conserves (Crabtree), 268. (Dionne), 265-66. (Cummings), 273. (Parks), 304-306.
- CONSERVIERES DU DOMINION:—Enquête complète presque terminée—Mlle McKenna—Rapport, lorsque terminé, sera d'une grande valeur (O'Connor), 52-53.
- CONTRÔLE DES VIVRES LOCAL:—*Voir Furois, Philippe, 1011-1018.*
- COOPÉRATIVE, INSTITUTIONS DE:—Fait allusion à l'organisation aux mines de Sydney comme étant avantageuse à la baisse des prix (Good), 212. Société de coopérative des cultivateurs de Brant, ses avantages (Good), 214. (Drury), 229-30. Société de coopérative des cultivateurs de Toronto n'est pas considérée comme étant une firme de gros—Elle ne peut acheter ni le savon ni le sucre directement (Good), 230. Affaires faites à Toronto (Drury), 233-5. *Voir aussi les témoignages de Rice-Jones, Cecil, 900-960. James, Frank, 97-98.*
- CÔTÉ, J.-A.,—J. & N. Côté, fabricants de chaussures:—Fabrique 450 divers types de chaussures—Produit l'état des affaires—Capital—Dividendes—Profits—Moyenne sur le chiffre d'affaires pendant une période de six ans, 832-33. Echantillon de bottine fabriquée; interrogé par le comité—Vend à un entrepreneur par province, 834.
- COÛT DE LA VIE:—Rapport de W. F. O'Connor au ministre du Travail, en date du 9 juillet 1917—Conditions découvertes au Canada (O'Connor), 44-51. Il ne devrait pas y avoir de fixation des prix (O'Connor), 50. Manière de procéder en matière d'enquête au sujet du coût de la vie (O'Connor), 53. En faveur du nouveau tarif—Les prix actuels ne suffisent pas à maintenir la production (Drury), 215. Le tarif tend à augmenter le coût de la vie (Drury), 218-20. Le maintien du tarif est la principale cause qui contribue à l'augmentation du coût de la vie (Mme Horton), 354, 358. L'augmentation du coût de la vie—remède proposé (Tulley), 375. Causes et remèdes (Payne), 631.
- CRABTREE, B. G.,—B. G. Crabtree, Limitée, épiciers généraux:—Chiffre d'affaires annuel—Coût des affaires—Le système de vente au comptant sans livraison et bénéfiques qui en découlent en faveur de l'acheteur, 254. Liste des prix des marchandises en vertu des deux systèmes, 255. Profit net en 1918—Perte subie à cause de mauvais comptes, 268. Système d'achats, 268-69. Le voyageur peut bien indiquer le prix du détail auquel un article doit se vendre, 269.
- CRÈME:—Prix de vente de la crème douce à la ferme en 1915 et en 1919 (Drury), 215-216.
- CUMMINGS, R. C.,—Epiceries et provisions:—Coût des affaires, 273. Coût de la livraison, 270. Prix du beurre, du saindoux et des œufs, 271-73.
- DANIELS, FRANCIS G.,—Dominion Textile Co.:—Affaires faites, 408-410. Rapports annuels—Dividendes—Profits—Coton à l'état brut en mains en 1918, 411-12. Prix, 413-15. Prix aux Etats-Unis, 416. Compte de fabrication indiquant les recettes, 417. Comment sont faites les recettes nettes—Profit net indiqué, 419. Réserve pour renouvellement—Dépréciation, 420-21. Un profit considérable—Etat demandé au sujet du coût de fabrication, 423-25.
- DAWSON, A. O. ET A. BRUCE,—Canadian Cottons, Limitée:—Filatures en fonctionnement—Stock émis à l'époque de la réorganisation, 541-42. Actions privilégiées et ordinaires—Obligations émises pour l'achat de la filature de Mont-Royal, 542-43. Evaluation aux fins d'assurance seulement—Compte des propriétés—Encore des propriétés acquises, 544. Somme à cause de dépréciation—Réserve—Dettes mauvaises, 549. Profits totaux, 551. Surplus—L'acquisition des filatures de Gibson et de Mont-Royal, 551-53.